

*Expansion des exportations—Loi*

Voyons un peu s'il a raison. S'il a tort, nous sommes prêts à le reconnaître. Nous y sommes tout à fait disposés. Cela ne s'est pas encore produit, mais le cas échéant, nous l'admettrons.

Voyons un peu le fascicule 29 du compte rendu des délibérations du comité des finances, à la page 18. Le président de la Société, M. MacDonald, répondait à certaines questions. Je lui posais des questions au sujet des emprunts et ainsi de suite, à propos des emprunts à court terme et des emprunts à long terme. Voici ma question et la réponse:

Ces frais s'adressent-ils simplement à vous, à la Société pour l'expansion des exportations, ou le gouvernement garantit-il d'une autre façon le remboursement?

M. MACDONALD: Il n'y a aucune garantie, monsieur Crosbie, mais il est évident que l'on nous reconnaît la solvabilité du Canada et que cela nous avantage.

La SEE obtient des prêts parce qu'on lui reconnaît la même solvabilité qu'au Canada. Plus loin sur la même page, on trouve ce qui suit:

LE PRÉSIDENT: Vous avez dit que vous étiez appuyé par le Fonds du revenu consolidé?

M. MACDONALD: Il paraît que légalement la société est un mandataire de Sa Majesté et que cela nous donne la solvabilité du Canada. Mais ce n'est pas une garantie officielle.

Le président de la Société a donc déclaré qu'on lui avait dit que, du point de vue juridique, la SEE était un mandataire de Sa Majesté. Lorsque la SEE effectue un emprunt, c'est comme si le gouvernement du Canada ou les contribuables empruntaient. Si elle ne rembourse pas les fonds, c'est au gouvernement du Canada et aux contribuables qu'il incombera de le faire.

Le gouvernement tente d'induire en erreur les contribuables du Canada en ne faisant pas figurer les prêts consentis à la SEE dans les comptes nationaux car le gouvernement n'a pas garanti officiellement ces prêts. A qui la SEE emprunte-t-elle de l'argent? A vous et à moi. Ce n'est pas ce qu'elle nous dit dans sa publicité, monsieur l'Orateur. Elle ne l'indique pas dans le *Financial Post*. Elle n'affirme pas dans le *Financial Post* qu'elle fait acquitter ses dettes par des gens comme vous et moi. Il nous faudra les rembourser et cela, la SEE n'en touche pas un mot dans sa publicité.

Une fois de plus, la personne la mieux placée, le président de la société nous confirme qu'il s'agit d'un organisme de Sa Majesté et que, lorsqu'il emprunte des fonds, c'est comme si le gouvernement en empruntait. C'est le gouvernement qui est responsable de cette situation. Une fois de plus, le deuxième argument présenté par notre chef, dans son discours du 27 avril, se trouve corroboré par les témoignages apportés au comité.

Notre chef a présenté un troisième argument que bon nombre de députés de ce côté-ci ont eux aussi invoqué, y compris des membres du NPD, les députés de l'opposition non officielle ou quelle que soit l'appellation qu'on leur donne. Notre chef a signalé que nous réalisons des gains à court terme pour le Canada en favorisant les exportations, mais nous nous attirons des ennuis à long terme. Il a déclaré:

[M. Crosbie.]

● (1552)

Ce qui arrive, c'est qu'on utilise de l'argent canadien pour construire des usines à l'étranger qui vont concurrencer les usines déjà existantes au Canada. On se sert d'argent canadien pour construire des usines à l'étranger dont l'existence même à l'extérieur du pays pourrait bien empêcher l'expansion et aussi la construction d'usines et la création d'emplois ici au Canada. Autrement dit, nous pouvons être en train de dépenser de l'argent canadien maintenant pour créer du chômage canadien plus tard.

Autrement dit, monsieur l'Orateur, la SEE prodigue son aide financière aux fabriques de pâtes et papiers ainsi qu'aux mines du monde entier grâce au crédit et aux fonds canadiens, sans songer le moins du monde aux conséquences à long terme pour le Canada. Chaque fois que nous invoquons cet argument ou que le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) en fait autant, ce qui lui arrive très souvent, voici la seule réponse que nous obtenons: «Si nous n'accordons pas notre aide financière, un autre pays le fera». Ce n'est pas une réponse valable.

Pourquoi financerions-nous avec des fonds et des crédits canadiens, la construction à l'étranger de scieries qui forceront peut-être nos propres scieries à fermer leurs portes? Même lorsque le comité siégeait, nous avons eu un parfait exemple de cela. C'est dire toute l'arrogance des députés de l'autre côté, monsieur l'Orateur. Nous n'avions pas encore fini d'étudier la question, que le gouvernement consentait un prêt de 47 millions pour aider à la construction d'une fabrique de papier journal en Virginie. Cet accord a été signé la troisième semaine de mai. L'argent favorisera la vente d'équipement canadien et de services de construction au Québec et en Ontario. Le prêt a été consenti à la Bear Island Paper Company, société à responsabilité limitée comprenant le *Washington Post*. En d'autres termes, ceux qui achètent présentement du papier et de la pâte de papier canadiens n'en achèteront plus bien longtemps parce que nous les aidons à en financer la production dans leur propre pays. Est-ce de l'aveuglement ou bien non, monsieur l'Orateur? Nous disons que c'en est.

Lorsque nous interrogeons M. MacDonald, le ministre ou ses fonctionnaires, nous entendons toujours la même vieille rengaine: si nous ne le faisons pas d'autres pays le feront. Moi, je dis: qu'on laisse d'autres pays s'en charger. Pourquoi dépenserions-nous notre argent? Investissons-le donc au Canada.

Le compte rendu des délibérations du comité me donne raison. A la page 31 du fascicule n° 29, on peut lire que la SEE n'a jamais refusé un prêt ou un marché. Voici ce qu'on dit:

M. CROSBIE: Avez-vous déjà refusé des prêts ou des marchés parce qu'à long terme vous croyiez que cela n'était pas dans l'intérêt du Canada?

M. MACDONALD: Non, parce que nous jugeons que c'est dans l'intérêt du Canada d'exporter même en pareil cas; nous parons ainsi les coups, car nous ne pourrions pas les empêcher de réaliser ces projets de toute façon.

Jamais la Société n'a refusé de marchés parce qu'elle estimait que l'accepter pourrait à la longue ne pas servir nos intérêts. Autrement dit, elle ne pense qu'en fonction de l'immédiat. Elle a la vue courte. Elle n'envisage pas ce qui pourra se produire à la longue. C'est extraordinaire, monsieur l'Orateur. Elle ne tient même pas compte de l'avenir à long terme de l'industrie canadienne lorsqu'elle accorde ces prêts. Je suis presque tombé à la renverse lorsque j'ai entendu M. MacDonald déclarer que la Société n'avait jamais refusé de marchés sous prétexte qu'à long terme cela pourrait ne pas être dans l'intérêt du Canada.